



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°47**

**Publié le 15 mars 2023**



<b>DREAL HAUTS-DE-FRANCE</b> .....	<b>3</b>
- Décision en date du 15 mars 2023 portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France (abroge et remplace la décision du 23 janvier 2023).....	3

---

## DREAL HAUTS-DE-FRANCE

---

- Décision en date du 15 mars 2023 portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France (abroge et remplace la décision du 23 janvier 2023)



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

### DÉCISION

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France  
**Abroge et remplace la décision du 23 janvier 2023**

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 janvier 2023 nommant monsieur Julien LABIT ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais du 14 février 2023 portant délégation de signature à monsieur Julien LABIT, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France :

### DÉCIDE

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023 à :

Madame Florence CLERMONT-BROUILLET, directrice adjointe  
Monsieur Matthieu DEWAS, directeur adjoint  
Monsieur Nicolas MORBÉ, directeur adjoint

Madame Christelle FOSSIER, secrétaire générale  
Madame Anne LANGUE, secrétaire générale adjointe  
Monsieur Nicolas MASERAK, chef du service risques  
Monsieur Marc MANCINI, adjoint au chef du service risques  
Monsieur Xavier STREBELLE, adjoint au chef du service risques  
Monsieur Marc GREVET, chef du service eau et nature  
Monsieur Didier LHOMME, adjoint au chef du service eau et nature  
Monsieur John BRUNEVAL, chef du service énergie, climat, logement et aménagement du territoire  
Madame Chantal ADJRIOU, cheffe du service information, développement durable et évaluation environnementale  
Monsieur Frédéric CARLIER, chef du pôle promotion de la transition  
Monsieur Lionel MIS, chef du service sécurité des transports et des véhicules  
Monsieur Nicolas BOVE, adjoint au chef du service sécurité des transports et des véhicules  
Madame Séverine FEBVRE, cheffe du service mobilité et infrastructures  
Monsieur Nicolas LENOIR, adjoint au chef du service mobilité et infrastructures

Monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI, chef de l'unité départementale d'Artois  
Madame Claire FREY, adjointe au chef de l'unité départementale d'Artois  
Monsieur Jean-Marie LECLUSE, adjoint au chef de l'unité départementale d'Artois  
Monsieur Arnaud DEPUYDT, chef de l'unité départementale du Littoral  
Madame Caroline TAIN, adjointe au chef de l'unité départementale du Littoral  
Monsieur Nicolas PACAULT, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral  
Monsieur Grégory LEFRANCOIS, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral

## Article 2

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-1 (mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur BIADALA Christophe  
Monsieur COURAPIED Laurent  
Monsieur DEBONNE Olivier  
Madame MAUROUX Sarah  
Monsieur BALLENGHIEN Luc  
Madame TAIN Caroline  
Madame BENETAZZO Murielle  
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-2 (environnement industriel) à :

Madame OUSTRIC Émilie  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur SANTERRE Nicolas  
Monsieur COURAPIED Laurent  
Madame GABREAU Mathilde  
Monsieur DEBONNE Olivier  
Monsieur COLACCINO Sandro  
Monsieur DOURLIN Thomas  
Monsieur PACAULT Nicolas  
Madame TAIN Caroline  
Madame KICHENARADJOU Amélie  
Monsieur LECLUSE Jean-Marie  
Madame FREY Claire  
Monsieur SELIN Gérard  
Monsieur HEINA Francky

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-3 A (Réseaux à risques) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur CARON Philip  
Madame GABREAU Mathilde  
Monsieur PACOT Guillaume  
Monsieur LARUE Quentin

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-3 B (appareils à pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent  
Madame GABREAU Mathilde  
Monsieur PHILIPP Maxime  
Monsieur FONTAINE Julien  
Monsieur DELANNOY Vincent  
Monsieur HAMMER Benoît

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe II-1 (protection de la nature et paysages) à :

Monsieur BINCE Frédéric  
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-5 (Contrôle de l'ensemble des ouvrages hydrauliques) à :

Monsieur BIADALA Christophe  
Monsieur CAFFIN Cyrille  
Monsieur PIUSSAN Nicolas  
Monsieur VANDEWALLE Thomas  
Madame BAYLE Valentine

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023 paragraphe II-1 (protection de la nature et paysages)

Monsieur BINCE Frédéric  
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe III (énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth  
Monsieur BILLET Fabien  
Monsieur FASQUEL Pascal  
Monsieur PARADIS Fabien  
Madame LENGLET Claire  
Madame BERQUET Virginie

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe IV-1 (véhicules) à :

Monsieur CHOQUET Stéphane  
Monsieur EMIEL Christophe  
Monsieur BRUNET Didier  
Monsieur CARLIER Laurent  
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard  
Monsieur BOUSSARD David  
Monsieur DEVRED Bruno  
Monsieur CARIN Grégory  
Monsieur OPIGEZ Pascal  
Monsieur LAHONDES Dominique  
Madame MARX Florine  
Madame ABOULAHCEN Malika  
Monsieur HENRIQUES Francisco  
Madame TONNEL Christine  
Monsieur GANGLOFF Thomas  
Monsieur MABUT Harry  
Monsieur MARCHAL Eric  
Madame LAMAND Stéphanie  
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre  
Monsieur WILLEMART Marcel  
Monsieur GIBAULT Aurélien  
Monsieur DUBRULLE Grégory  
Monsieur VATBLED Philippe  
Monsieur PERIN Franck

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe IV-2 (transports exceptionnels) à :

Madame MORO Sylvia  
Monsieur UYTENHOVE Vincent

- l'article 1<sup>er</sup> en date du 14 février 2023, paragraphe IV-3 (transports urbains de personnes et transports routiers non urbains de personnes) à :

Monsieur DE SAINT VAAST Pascal  
Madame CANLERS Elvire  
Madame AJARRAY-ALIOUCHE Louiza

### Article 3

Les délégations définies par l'article V sont données à l'effet de représenter dans le cadre de leurs attributions et compétences, les observations écrites devant les tribunaux compétents du ressort de la cour d'appel de Douai (articles L480-5 et R480-4 du code de l'urbanisme), et pour les observations orales devant le tribunal administratif de Lille (article R732-1 du code de justice administrative) à :

Monsieur GATHOYE Sylvain  
Madame RIGOT Maylis  
Madame COCHERÉL-HUGOT Florence  
Monsieur AUBENEAU Fabrice  
Madame LARDEUR Justine  
Madame JADEM Nathalie  
Madame BIGEARD Delphine  
Monsieur TROMONT Frédéric  
Madame JOUAN-PRUVOT Christine  
Madame DESPLANQUES-DECONINCK Marjorie

### Article 4

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de monsieur le préfet du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à monsieur le préfet du Pas-de-Calais et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le mercredi 15 mars 2023

le directeur régional de  
l'environnement, de l'aménagement  
et du logement  
des Hauts-de-France

A blue digital signature of Julien Labit, consisting of a stylized cursive script, is positioned above a horizontal line. To the left of the signature, there is a small, faint letter 'J'.

Signature  
numérique de Julien  
LABIT julien.labit  
Date : 2023.03.15  
09:55:07 +01'00'